

Nort sur Erdre, le 19 JANVIER 2023

Aux Parents d'élèves de 4^{ème},



Objet : demandes d'aménagements d'examens se déroulant en 3^{ème}

Mesdames, messieurs,

Cette année, la procédure de demande d'aménagements pour les examens en classe de 3^{ème} (DNB, certifications en langue, CFG) est modifiée.

En premier lieu, les demandes d'aménagements aux examens sont à formuler avant le 31 mars 2023.

En second lieu, les demandes sont à faire sur une application dédiée « incluscol » accessible par le téléservice depuis l'espace e-lyco des responsables légaux ou par le lien suivant : <http://incluscol.ac-nantes.fr/>

R Sinoquet
Principal adjoint

2022-2023

Collège Isabelle Autissier
26 rue des Écoles
44 390 Nort sur Erdre

Téléphone : 02 40 29 57 23

Mél :
ce.0441654j@ac-nantes.fr

Site web :
<http://iautissier.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Vous trouverez le guide d'utilisation à destination des responsables légaux en pièce jointe et sur le site du collège.

Deux types de procédures existent et sont à utiliser en fonction de la situation de votre enfant.

Procédure simplifiée (Pas de bilans à fournir)	Procédure complète (Bilans et documents médicaux à fournir).
- Candidats bénéficiant d'un PAP, d'un PAI ou d'une notification MDPH en cours.	- Candidats n'ayant pas d'aménagements en classe ou d'un PPRE
	- Candidats dont le PAP est en instance d'instruction
	- Candidats disposant d'un PAP, d'un PAI ou d'une notification et demandant des aménagements autres que les aménagements existants en classe

Afin de répondre à vos questions, de vous accompagner dans la démarche et de vous faciliter l'accès à la procédure en ligne, je propose d'accueillir au collège les parents qui le souhaitent le :
Mardi 31 janvier à 18h30 en salle 112 (Informatique).

Je reste également à votre disposition pour toutes questions et précisions quant à ces demandes d'aménagements.

Pour l'équipe de Direction

Régis SINOQUET
Principal-Adjoint
Collège Isabelle Autissier